



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 89333

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport 2010 de la Cour des Comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale et plus précisément sur la partie concernant l'absentéisme maladie dans les organismes de sécurité sociale. En effet, la Cour des Comptes met en évidence les problèmes concernant le contrôle de l'absentéisme tant en ce qui concerne le manque que l'insuffisance de données statistiques en la matière. Aussi, il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour améliorer le suivi de l'absentéisme maladie du personnel de la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89333

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2010, page 10507

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)